

Vous aimez nos paysages.
Respectez-les en triant
vos déchets.



EMBALLAGES



VERRE

DOSSIER DE PRESSE

PLUS D'INFOS
www.cc-lacsgorgesverdon.fr
04 94 70 74 33

Stratis (Stratis.fr) • 03/21



Lacs et Gorges
du Verdon
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



> Sommaire

Préservons nos paysages en adoptant le geste de tri !.....	3
Une modernisation des points de collecte autour du lac	3
Une sensibilisation au tri #Verdontri2021	4
18 nouveaux emplacements de tri créés autour du Lac de Sainte-Croix	6
Respectons nos paysages, en triant mieux !	7
1. Objectifs environnementaux : augmenter la part d’emballages triés.....	7
2. Objectifs touristiques : favoriser un tourisme éco-responsable.....	7
3. Objectifs qualitatifs : rationaliser la collecte	7
4. Objectif réglementaire : une ambition pour 2023	7
La gestion des déchets à la CC Lacs et Gorges du Verdon.....	8
La gestion des déchets	9
Des performances de tri honorables	9

Contacts presse

Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon
Morgane DE PANDIS, Responsable Service Valorisation des Déchets
Tél. 06 61 24 75 70 - mdepandis@cclqv.fr

Préservons nos paysages en adoptant le geste de tri !

Fort de l'attractivité internationale du PNR du Verdon, le territoire de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon connaît une très forte croissance de sa population durant la période estivale, de mai à octobre. Cette population touristique est majoritairement concentrée autour du Lac de Sainte-Croix, avec 3 communes particulièrement concernées : Aiguines, Bauduen et Les Salles du Verdon.

Pour permettre à ces nombreux visiteurs de préserver au mieux ce formidable patrimoine, les élus de la CC Lacs et Gorges du Verdon et ses partenaires, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, et l'Europe, ont souhaité développer et simplifier le geste de tri des usagers à proximité du lac.

Pour répondre à cette attente croissante des français qui considèrent le tri comme premier geste citoyen et pour permettre de trier partout et tout le temps, un projet ambitieux démarre cette saison dans le Verdon avec le du déploiement de dispositifs de tri, couplé d'une grande campagne de communication, pour un investissement de 150 000 euros.

C'est à ce titre que la communauté de commune a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt « Hors Foyer » de Citeo, l'entreprise à mission chargée de réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en France. Le but : tester un dispositif innovant et s'inspirer des retours d'expérience d'autres collectivités pour définir les solutions efficaces et duplicables à d'autres territoires pour améliorer les performances de tri et de recyclage des emballages et des papiers.

Une modernisation des points de collecte autour du lac

18 points d'apport volontaire pour le tri des emballages ménagers et des papiers ont ainsi été créés à l'entrée des plages sur les trois communes : Aiguines, Bauduen, Les Salles-sur-Verdon.

Sur chaque point, le regroupement des flux (colonnes de tri jaune pour trier les métaux, plastiques, cartons, papiers ; colonnes de tri vertes pour trier le verre dans ; et bacs de regroupements pour jeter ce qui ne se trie pas) permet :

- De faciliter et systématiser le geste de tri des usagers des plages en leur permettant de se rendre dans un même endroit pour trier tous leurs emballages et papiers participant ainsi au changement durable des comportements

- De réduire l'impact environnemental de la collecte, qui est optimisée et qui s'adapte au contexte saisonnier (les pics de fréquentation touristique peuvent être absorbés par ces colonnes de gros volume)
- ▶ D'éviter l'accès des véhicules de collecte sur les berges et plages du lac présevrant à la fois l'environnement et la sécurité des usagers.

De plus, les moyens humains et matériels sont doublés pour la collecte des colonnes sur la saison. Cette rationalisation doit permettre de limiter le dépôt des déchets au sol (et préserver les milieux aquatiques) et d'augmenter les tonnages triés, puis collectés.

Une sensibilisation au tri #Verdontri2021

Pour accompagner le changement des habitudes des visiteurs, une sensibilisation est indispensable. Les éco gardes du PNR du Verdon, les gendarmes et les pompiers sont mobilisés pour relayer l'information. De plus, l'équipe d'animateurs de sensibilisation a été renforcée, avec le recrutement d'un ambassadeur du tri dédié sur la saison estivale.

L'ensemble des professionnels du tourisme du secteur ont été mobilisés pour participer à la campagne #Verdontri2021.

Des outils de sensibilisation ont été remis (kit de communication, mémo tri, macaron « professionnel engagé ») à tous les 'relais' partenaires, comme les commerçants, restaurateurs, hébergeurs, prestataires d'activités nautiques, et les communes qui participent à la démarche.

Pour les élus de la CC Lacs et Gorges du Verdon, c'est avec la contribution et l'effort de tous que nous pourrons préserver ensemble ce formidable patrimoine naturel.



Afin d'accompagner cette démarche, la campagne de communication démarre dès maintenant et sera menée jusqu'à la fin de l'été durant lequel affichages, médias, sensibilisations et animations vont se succéder.

Les partenaires locaux, municipaux, , offices de tourisme, acteurs du tourisme, associatifs, se feront le relais de cette campagne sur les 3 communes.

Pour correspondre au nombreux public international, les consignes de tri sont également présentées en anglais.

18 nouveaux emplacements de tri créés autour du Lac de Sainte-Croix

Trier c'est un moyen simple et efficace d'agir pour l'environnement.

Pour déposer les emballages, papiers et ordures ménagères, 18 points de collecte sont déployés près des plages et autour du lac par la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon.



Respectons nos paysages, en triant mieux !

Pour la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon, les objectifs de cette démarche de sensibilisation estivale au tri sont multiples.

1. Objectifs environnementaux : augmenter la part d’emballages ménagers et papiers triés

- ▶ Augmenter de 50 tonnes la quantité d’emballages triée par les touristes;
- ▶ Augmenter de 20 tonnes la quantité de verre triée;
- ▶ Réduire de 10 % la quantité d’ordures ménagères produites ;
- ▶ Réduire la quantité de déchets abandonnés sur les berges du lac ;
- ▶ Implanter 70 colonnes aériennes de tri esthétiques et intégrées au paysage autour du lac;
- ▶ Sensibiliser plus de 100 000 personnes en 2021 au tri des emballages et des papiers.

2. Objectifs touristiques : favoriser un tourisme éco-responsable

- ▶ Tendre vers un tourisme éco responsable sur les plages du lac de Ste Croix ;
- ▶ Valoriser cette action auprès de tous les visiteurs et futurs visiteurs du lac ;
- ▶ Etendre le dispositif à l’ensemble des plages du Lac de Ste Croix (rive droite) en promouvant l’action auprès des autres collectivités compétentes en matière de gestion des déchets.

3. Objectifs qualitatifs : rationaliser la collecte

- ▶ Eviter les débordements des contenants ;
- ▶ Simplifier le geste de tri en centralisant tous les flux ;
- ▶ Adapter l’activité de collecte des déchets autour du lac aux contraintes liées au tourisme de masse pour capter des tonnages de déchets plus importants ;
- ▶ Préserver nos véhicules et nos agents en supprimant l’intégralité des bacs de collecte situés sur les berges du lac et en les positionnant à côté des colonnes de tri ;
- ▶ Renforcer les partenariats entre les différents acteurs institutionnels et de gestion du milieu naturel : communes, PNR du Verdon, Conservatoire du Littoral.

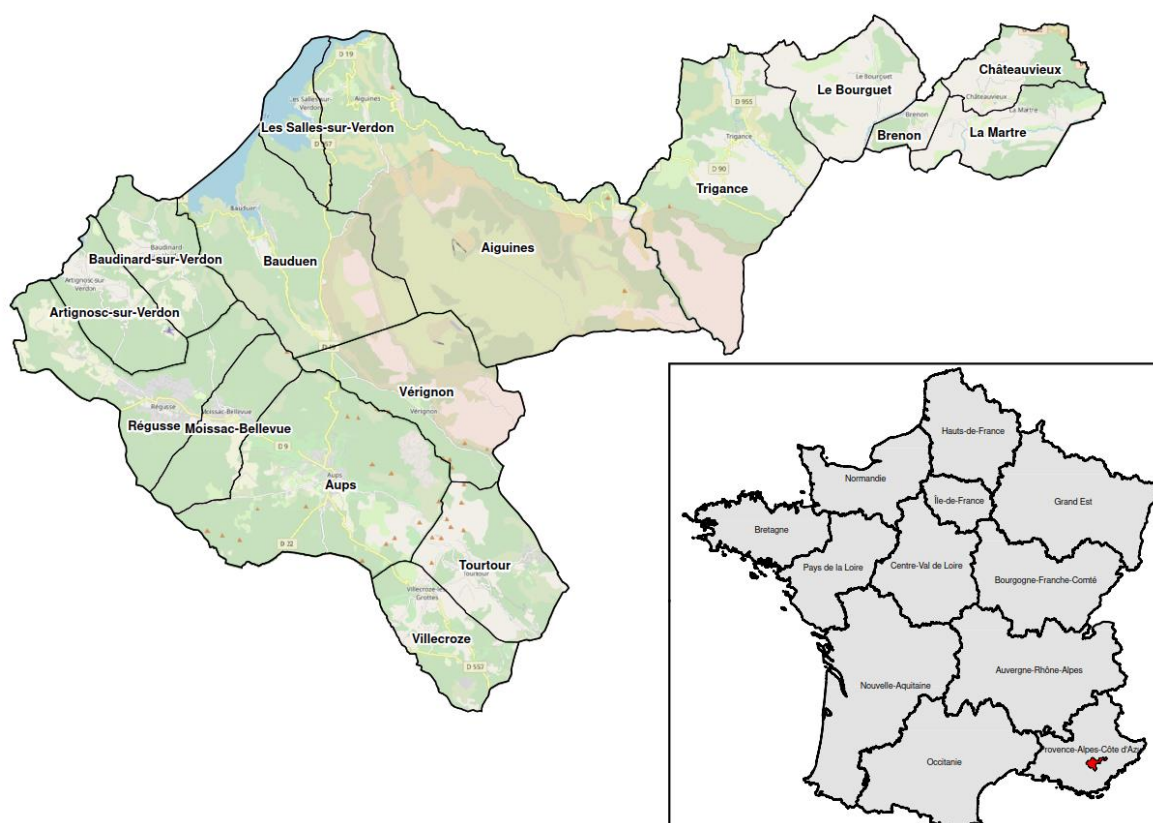
4. Objectif réglementaire : une ambition pour 2023

- ▶ Atteindre 55 % de valorisation de matières collectées par la collectivité d’ici 2023.

La gestion des déchets à la CC Lacs et Gorges du Verdon

La Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon reste une « jeune collectivité » : création en 2014 avec 11 communes, puis entrée de 5 nouvelles communes au 1er janvier 2017, compte-tenu du contexte législatif (lois MATPAM et NOTRE).

Elle est désormais constituée de 16 communes, représentant environ 9000 habitants mais sur un périmètre très étendu (540 km² environ), soit 17 habitants/km².



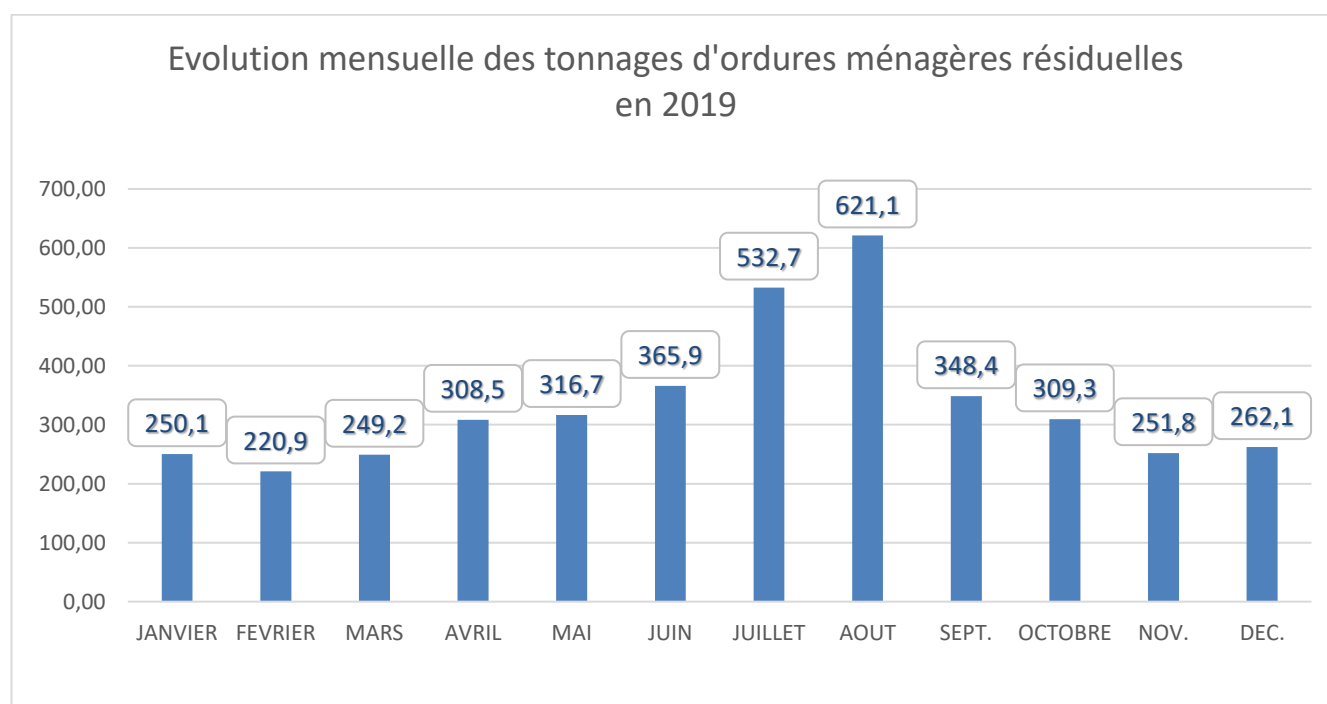
Majoritairement à dominante rural, la CC Lacs et Gorges du Verdon comprend 70 % de propriétaires et 83 % de logements individuels.

Ce territoire très touristique connaît d'importantes fluctuations de population en période estivale (50% d'augmentation en été).

La gestion des déchets

Parmi ses principales compétences figure la collecte, la valorisation et l'élimination des déchets ménagers. Pour la CC Lacs et Gorges du Verdon, l'enjeu de la gestion des déchets estivaux est donc essentiel, afin de préserver ce territoire exceptionnel. Pour la collectivité cela représente une quantité importante de déchets à collecter en été.

Ainsi, la quantité totale d'Ordures Ménagères produite en 2019 était de 4037 tonnes avec une collecte qui double l'été en raison de la forte activité touristique du territoire à cette période (des pics à 532,7 tonnes en juillet et 621,1 tonnes en août).



Des performances de tri honorables

Tous les déchets jetés dans les ordures ménagères sont enfouis au centre d'enfouissement de Pierrefeu-du-Var, à plus de 80 km du lac de Ste Croix.

L'ambition est de développer les éco-gestes des habitants au quotidien, pour tendre vers plus de tri et de recyclage, car la transition vers un système toujours plus circulaire doit rester une priorité. Le geste de tri des habitants est indispensable, tant pour l'économie locale que pour l'environnement du territoire.

Avec le passage en extension de consignes de tri et le renforcement des dispositifs de tri sur le territoire, la quantité d'emballages et de papiers triée a augmenté de 20 % entre 2010 et 2019.

On observe également une performance de tri des emballages en verre en 2019 supérieure aux moyennes nationales et régionales, atteignant 48 kg/habitant/an, soit une augmentation de +46 % en près de 9 ans .

Les chiffres du recyclage dans la région et le département

Région Sud :

En 2019, en Région Sud, chaque habitant a trié en moyenne 53 kg d'emballages ménagers et papiers. Ces performances, inférieures à la moyenne nationale (70 kg) :

- Emballages légers : 13,7 kg/hab.
- Verre : 24,5 kg/hab.
- Papiers* : 14,8 kg/hab.

Var :

En 2019, dans le 83, chaque habitant a trié en moyenne 69,1 kg d'emballages ménagers et papiers.

- Emballages légers : 17,9 kg/hab.
- Verre : 31,4 kg/hab.
- Papiers* : 19,8 kg/hab.

*Chiffres papiers 2018